



Société Anonyme au capital de 17 565 560 €
Siège social : 2, avenue de l'Ouest Lyonnais
MESSIMY (69510 - Rhône)
967 504 697 RCS LYON

Le 25 avril 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 MAI 2019

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

jeudi 16 mai 2019 à 10 heures 30
à Messimy (69510) – 2, avenue de l'Ouest Lyonnais.

L'avis préalable, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO du 8 avril 2019 et l'avis de convocation sera publié dans le BALO du 26 avril 2019 et dans le journal d'annonces légales TOUT LYON AFFICHES en date du 27 avril 2019.

Tous les documents et informations prévus à l'article R225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site de la société : <http://www.boironfinance.fr/Espace-Actionnaires-et-Investisseurs/Informations-des-Actionnaires/Assemblee-generale>.

Ils seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R225-81 et R225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L225-115 et R225-83 du Code de commerce au siège de la société pendant un délai minimum de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Laboratoires BOIRON